

## COMMANDE PUBLIQUE

# **Décision n°2025-238 : Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public Snack d'AQUALAC (Aix-Les-Bains) Avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire**

1 DOCUMENT - Publié le 28 juillet 2025



**DÉCISION**

N° 2020-038

ENVOIÉE le

21.06.2020

PLAISANCE

22.06.2020

Version n°

27.06.2020

**COMITÉ D'ÉQUIPE**  
**Authorisation d'occupation temporaire du domaine public**  
**Site d'ÉGALIAU (Aulnay-sous-Bois)**  
**Arrêté n°1 de la concession d'occupation temporaire**

Le Président de Grand Lac

- VS le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-18;
- VS les délibérations en date du 24 juillet 2019, le 20 mars 2020 et du 14 juillet 2020 notant délibérations du Conseil communautaire du Plateau de Grand Lac;
- VS la convention d'occupation de Grand Lac le 07/03/2014;
- VS une de la liste suivante des autorisations adaptées du 28/07/2014;

Constituant tout ce qu'il est d'ÉGALIAU, dans son entièreté à Aulnay-sous-Bois relatif à la concession n°6

Constituant tout ce qu'il est d'ÉGALIAU, dans son entièreté à Aulnay-sous-Bois relatif à la concession n°6

Constituant tout ce qu'il est d'ÉGALIAU, dans son entièreté à Aulnay-sous-Bois relatif à la concession n°6

Constituant tout ce qu'il est d'ÉGALIAU, dans son entièreté à Aulnay-sous-Bois relatif à la concession n°6

Constituant tout ce qu'il est d'ÉGALIAU, dans son entièreté à Aulnay-sous-Bois relatif à la concession n°6

Constituant tout ce qu'il est d'ÉGALIAU, dans son entièreté à Aulnay-sous-Bois relatif à la concession n°6

**DÉCIDE :**

**ARTICLE 1. L'ARRÊTÉ N°1 DE LA CONCESSION D'OCUPATION TEMPORAIRE**

Se référant l'avis n°1 de la concession d'occupation temporaire n°6, donné le 07/03/2014 avec la volonté d'autoriser,

**ARTICLE 2. NOTIFICATIONS**

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Présidente de la Seine,
- M. le Maire,
- La Secrétariat d'ÉGALIAU, représenté par M. Jeanne CHALAMEL.



DEC\_2025-238.PDF

 TÉLÉCHARGER (PDF, 1,4 MO)



**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.